

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

COMMUNICATION N° 2026-01(GCAP)

Date de convocation	26 février 2026
Nombre d'élus en exercice	5
Présents	4
Absents	1
Votants	4
Réception en Préfecture le	
Délibération certifiée exécutoire le	

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES COMMUNICATIONS DU BUREAU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

L'an deux mille vingt-six et le 05 mars, le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de monsieur Jean-Claude CASTEL.

Étaient présents : Madame Patricia PAUL, 1^e vice-présidente, monsieur Maurice JAYET, 3^e vice-président, madame Laurie SARDELLA, membre du bureau.

Objet : Demandes de subvention déposées au titre de l'appel à projets PDASR

Le président expose :

Par délibération n° 2025-21 du 14 octobre 2025, le conseil d'administration a donné l'autorisation à son président de signer et déposer tout dossier de candidature à des appels à projets et toute demande de subvention, sans que cela n'engage financièrement et juridiquement l'établissement.

Afin de garantir l'information régulière des membres du Bureau, il a également été décidé que chaque dépôt de demande de subvention ferait l'objet d'une communication lors de la séance suivante du Bureau.

I : Demandes de subvention déposées dans le cadre de l'appel à projets PDASR

Trois dossiers ont été déposés le 2 mars 2026 dans le cadre de l'appel à projets s'inscrivant dans le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR), lancé par la Préfecture :

➤ **Projet "Gestes qui sauvent – Renforcer le premier maillon de la chaîne des secours face aux accidents routiers dans les Alpes de Haute-Provence"**

Objectif : former massivement le grand public aux Gestes qui sauvent afin d'améliorer la prise en charge immédiate des victimes d'accidents routiers et contribuer à la réduction de la mortalité sur les routes

Nature de la demande : demande de subvention pour l'acquisition du matériel nécessaire aux formations Gestes qui sauvent, en lien avec l'action prévue par la feuille de route Résilience (5 lots de 10 mini mannequins GQS ainsi que les matériels et consommables associés, et des garrots de formation).

Budget prévisionnel :

- Acquisition de matériel de formation au secourisme : 4198,25 €
- Frais de personnels : 1 000 € (dépense non éligible à l'appel à projets PDASR)

Accusé de réception en préfecture 04-10-0400169-20260305-CB2026-01-GCAP-AU Date de télétransmission : 16/03/2026 Date de réception en préfecture : 16/03/2026
--

Montant de subvention demandé : 3359 € (soit 80 % des dépenses éligibles)

- **Projet "Sensibilisation du public aux risques routiers dans le cadre du projet LEADER "Héros du Verdon : enflamme ta passion, deviens Sapeur-pompier !" du SDIS 04"**

Objectif : renforcer la sensibilisation des jeunes aux risques routiers, notamment liés aux deux-roues et aux conduites à risque (alcool, défaut d'équipements, méconnaissance des règles), par des actions pédagogiques, ludiques et immersives.

Nature de la demande : demande de mise à disposition de ressources humaines et matérielles du Pôle Sécurité Routière (voiture tonneau, animation de parcours et jeux, fourniture de brochures et goodies), pour des animations de prévention routière à destination du grand public, dans le cadre des évènements qui seront organisés par le SDIS pour le projet LEADER Grand Verdon.

- **Projet "Mise en place d'actions de prévention des risques routiers professionnels à destination des personnels du SDIS 04"**

Objectif : mise en place d'actions de prévention des risques routiers professionnels à destination des personnels du SDIS 04.

Nature de la demande : demande de subvention pour la réalisation de capsules vidéo de sensibilisation par un prestataire et demande mise à disposition de ressources humaines et matérielles du Pôle Sécurité Routière (simulateur de conduite VL, module d'entraînement au Code de la Route sur PC, ateliers, ...) pour des animations de prévention des risques routiers professionnels au bénéfice des SPP, SPV, PATS et membres de l'équipe de soutien.

Budget prévisionnel : 1950 € HT

Montant de subvention demandé : 1560 € (soit 80 % des dépenses éligibles)

Aucun calendrier prévisionnel concernant l'instruction de ces dossiers n'a été communiqué.

Le Bureau sera informé des suites données par la Préfecture à ces trois demandes dès qu'elles auront été communiquées.

Les membres du bureau ont pris acte de cette communication, les jour, mois, an que ci-dessus.

Le président du conseil d'administration



Jean-Claude CASTEL

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20260305-CB2026-01-GCAP-AU
Date de télétransmission : 16/03/2026
Date de réception préfecture : 16/03/2026